



EUROPEAN UNION

Réunion annuelle d'examen des engagements de la dimension humaine de l'OSCE Varsovie, 11-22 septembre 2017

Session de Travail 7: Tolérance et non-discrimination, y compris la lutte contre le racisme, la xénophobie et les discriminations ; la lutte contre l'antisémitisme et l'intolérance et les discriminations visant les Chrétiens, les Musulmans et les membres d'autres religions ; la prévention et la réponse aux crimes de haine dans l'espace OSCE

Madame/Monsieur le/la Président(e),

J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom de l'Union européenne.

Recommandations

La lutte contre les discriminations et toutes les formes d'intolérance figurent parmi les priorités de l'Union Européenne, tant au titre de sa politique interne que de sa politique étrangère et de coopération internationale, notamment à l'OSCE.

Nos principales recommandations sont les suivantes :

- Pour les Etats participants :
 - Veiller à ce que chaque individu puisse jouir, sans distinction, des droits de l'Homme et des libertés fondamentales et dispose de moyens de recours effectif en cas de discrimination ou autre violation de ses droits et libertés ;
 - Favoriser l'apprentissage de la diversité, du dialogue et de la tolérance et déconstruire les préjugés en promouvant les droits de l'Homme ainsi que des sociétés inclusives et solidaires ;



EUROPEAN UNION

- Condamner de façon systématique les appels à la haine, quels qu'en soient les auteurs, les motifs ou les individus visés ; encourager à ce que les crimes de haine soient rapportés ;
- Coopérer activement avec le BIDDH pour prévenir et combattre toutes les formes d'intolérance, notamment en contribuant à ses statistiques sur les crimes de haine.
 - Pour les Etats participants, les structures exécutives de l'OSCE et la société civile :
- Maintenir une approche inclusive de la lutte contre l'intolérance et les discriminations, basée sur l'universalité des droits de l'Homme et la lutte contre toutes les formes de discriminations sans distinction ;
- S'assurer que les activités de l'OSCE en matière de lutte contre l'intolérance et les discriminations réaffirment notre cohésion sur la base de principes communs, dont la lutte contre toutes les formes d'intolérance et l'égale dignité de tous les êtres humains sans exception ;
- Mieux prendre en compte les multiples formes de discrimination dans la lutte contre l'intolérance ;
- Encourager une meilleure articulation des travaux des représentants personnels de la présidence entre eux ainsi qu'avec le BIDDH dans le cadre d'une approche inclusive pour permettre une meilleure cohérence et efficacité de la lutte contre l'intolérance dans le contexte OSCE.

Messages clés

La lutte contre toutes formes de discrimination et la promotion de la tolérance participe de la promotion et de la protection universelle des libertés et droits fondamentaux tels que la liberté d'expression, la liberté de religion ou de conviction ou la liberté d'association, qui sont des priorités pour l'Union européenne. Cette lutte est indispensable pour assurer le plein



EUROPEAN UNION

respect du principe inaliénable selon lequel tous les êtres humains naissent égaux en dignité et en droits - principe consacré par la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948. Sa pleine mise en œuvre, allant de pair avec celle des libertés et droits fondamentaux, constitue un facteur essentiel pour la sécurité et la coopération en Europe.

Nous sommes préoccupés par l'approche sélective et fragmentée que promeuvent certains Etats participants ou certaines organisations non gouvernementales associées lorsqu'il s'agit de lutte contre l'intolérance et les discriminations. Toutes les manifestations d'intolérance et de racisme sont facteurs de tensions et d'instabilités, quelles qu'en soient les causes, et toutes les discriminations sont également condamnables, quelles qu'en soient les fondements.

La réalité des actes d'intolérance et de discriminations est souvent complexe et nous devons rester vigilants à lutter contre les formes multiples de discriminations. En 2007 à Madrid, les Etats participants ont admis « la spécificité de différentes formes d'intolérance, tout en reconnaissant dans le même temps l'importance d'avoir une approche globale et de prendre en compte les questions transversales (...) afin de combattre efficacement contre toutes les formes de discriminations ». C'est précisément cette approche, inscrite dans nos engagements communs à l'OSCE, que l'Union Européenne continuera de promouvoir.

Au lieu de céder à la tentation de la « segmentation » de leurs engagements communs, les Etats participants devraient unir leurs efforts pour mieux combattre les diverses formes de discriminations et agir collectivement sur les causes politiques, économiques et sociales de la montée de la violence et de l'intolérance. Notre organisation, l'OSCE, est riche en diversités : diversité géographique, culturelle, ethnique, religieuse, linguistique. Nous avons le devoir de faire en sorte que cette diversité demeure une richesse, et non un instrument de divisions, de conflit, ou de concurrence.

Pour lutter contre le racisme, la xénophobie et les crimes de haine, l'Union Européenne s'appuie sur un dispositif juridique solide (dont la directive-cadre de 2008 et la directive sur le droit des victimes), sur un instrument de diagnostic efficace (au travers de l'Agence des droits



EUROPEAN UNION

fondamentaux) ainsi que sur une série d'outils concrets récemment mis au points pour aider les Etats membres à lutter concrètement au jour le jour contre le racisme et la xénophobie.

L'Ancienne République yougoslave de Macédoine*, le Monténégro*, la Serbie* et l'Albanie*, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; le Liechtenstein pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen; ainsi que l'Ukraine, la République de Moldavie, la Géorgie et Andorre se rallient à cette déclaration.

* L'Ancienne République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie continuent à participer au Processus de stabilisation et d'association.